

Paris, le 24 avril 2025,

AVENIR DES RELATIONS FINANCIERES ENTRE ÉTAT ET COLLECTIVITES TERRITORIALES : LES MAIRES DES PETITES VILLES DEMANDENT UNE VERITABLE NEGOCIATION

Réuni ce mercredi 23 avril 2025 sous la présidence de Christophe Bouillon, Maire de Barentin, Ancien député de Seine-Maritime, le Conseil d'administration de l'Association des Petites Villes de France (APVF) a adopté une **motion d'alerte concernant l'avenir des relations financières entre l'État et les Collectivités territoriales**.

Alors que des premières informations non encore confirmées officiellement laissent entendre que les Collectivités territoriales seraient fortement mises à contribution dans le cadre du prochain budget, l'APVF souhaite faire part de sa **très vive inquiétude quant à la gravité des conséquences que pourraient avoir de telles décisions**.

Dans le cadre de la prochaine Conférence financière des Collectivités territoriales prévue le 6 mai prochain, l'APVF appelle l'Etat à **l'ouverture d'une véritable négociation** avec les représentants des Collectivités territoriales afin de garantir un dialogue équilibré et constructif.

Dans un contexte de fortes tensions budgétaires et après un mandat marqué par des crises exceptionnelles (pandémie, inflation énergétique, émeutes urbaines), les maires des petites villes rappellent **leur engagement quotidien** au service des habitants. Ils demandent à l'État de reconnaître leur rôle essentiel dans la cohésion des territoires ainsi que dans la lutte contre l'urgence climatique et d'assurer les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.

- Lire la motion dans son intégralité
[Motion adoptée par le CA de l'APVF – 23 avril 2025](#)

CONTACTS PRESSE

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Antoine OLLIVIER, Conseiller – 01 45 44 63 99 – 06 47 43 02 28 – aollivier@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

